CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'HÉRAULT

MÉDECIN DE PRÉVENTION

Envie de participer à un projet original et de pratiquer une médecine en santé au travail dynamique ?

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) propose une activité de médecine en santé au travail en faveur des fonctionnaires territoriaux de l'Hérault. Son caractère pluridisciplinaire est inédit sur le département depuis 2017.

Qui sommes-nous ?
Le CDG 34 est un établissement public local remplissant des missions liées à la carrière, à l'emploi, aux concours et à la santé des agents publics territoriaux.

Car la médecine en santé au travail actuelle ne doit pas se résumer pas à un enchaînement de visites « de routine », le CDG 34 a fait le choix de rénover son pôle de médecine préventive afin de s'adapter aux enjeux modernes de la santé et du bien-être au travail dans la fonction publique territoriale: la prévention des risques professionnels, l'accompagnement de l'agent et de l'employeur dans le maintien dans l'emploi (aménagement des postes, formations, etc.) et des carrières...

À cette fin, le CDG 34 propose une mission de médecine préventive articulée autour d'une équipe pluridisciplinaire (infirmier(ères), ergonomes, psychologues, conseiller statutaire, intervenants en prévention des risques professionnels, métrologues, addictologues...) au centre de laquelle se trouvent les médecins de prévention.

Pour compléter cette équipe dans son projet, le CDG 34 recrute :

2 MÉDECINS DE PRÉVENTION (H/F) QUALIFIÉ(E)S SUR LE SECTEUR MONTPELLIÉRAIN

POSTES À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE

PROFIL DE POSTE

- Médecin du travail qualifié (CES ou DES de médecine du travail), vous souhaitez développer votre connaissance de la fonction publique territoriale.
- Dynamique, vous avez le sens du travail en équipe et êtes à l'aise dans l'approche pluridisciplinaire et transversale des dossiers.
- Vous maîtrisez l'outil informatique et les logiciels de bureautique (Word, Excel, Outlook…).

Fiche de poste détaillée

Notre projet

Pour atteindre son objectif de servir une mission essentielle aux collectivités et établissements du département, le pôle de médecine préventive a décidé d'accélérer son passage vers la pluridisciplinarité et la qualification de son effectif afin de proposer une nouvelle organisation.

C'est pourquoi le CDG 34 a constitué une équipe médicale performante composée de médecins de prévention, d'ergonomes et de psychologues du travail. De plus, le CDG 34 apporte également à cette équipe un soutien médico-technique de la part d'intervenants en prévention des risques professionnels, de gestionnaires carrières/emploi et d'experts statutaires afin de développer une vision globale de la santé au travail et ainsi d'apporter des solutions aux agents rencontrant des problématiques de santé spécifiques ainsi qu'à leurs employeurs (aménagement de poste, reclassement, mobilité...).

Le territoire de l'Hérault a été découpé en 5 secteurs, chacun d'entre eux bénéficiant de la présence d'un binôme médecin de prévention/infirmier en santé au travail. Les missions sont exercées dans de nouveaux cabinets médicaux équipés et adaptés afin de garantir une proximité géographique et une disponibilité entre les équipes du CDG 34 et les agents des collectivités et établissements alentours.

Vos missions

Vous travaillerez en binôme avec deux infirmier(ère) en santé au travail qui sera, entre autres, en charge des Entretiens Santé Travail Infirmiers (ESTI).

En tant que médecin de prévention, vous :

- exercez une médecine en santé au travail sur des métiers diversifiés (administratif, technique, social...) ;
- effectuez la surveillance médicale des agents des collectivités et établissements publics (visites, AMT, fiches de risques...) ;
- réalisez des consultations périodiques et non périodiques, à la demande des collectivités et établissements publics,
- évaluez la compatibilité entre l'état de santé et le poste de travail de l'agent ;
- contribuez à la protection de la santé physique et mentale des agents sur les lieux de travail en collaboration avec un infirmier ;
- dépistez des maladies d'origine professionnelles et contagieuses ;
- organisez des actions de prévention pour le pôle médecine préventive ou par la collectivité ou l'établissement ;
- intervenez dans le cadre d'action en milieu du travail (fiche de risque, information en santé au travail...) ;
- collaborez et faites le lien avec les différentes instances ;
- participez aux réunions médicales.

Votre rémunération et vos conditions de travail

- vous êtes contractuel ou vous pouvez intégrer la fonction publique territoriale ;
- vous avez une rémunération attractive (grille PRESANSE majorée) ;
- vous bénéficiez d'une action sociale (au travers du Comité d'œuvres Sociale de l'Hérault auquel adhère le CDG 34) ;
- vous avez une participation à votre protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) ;
- vous rejoignez une équipe dynamique dans un projet innovant et inédit sur le département ;
- vous travaillez dans un département attractif, sous un climat méditerranéen et bénéficiant de nombreux attraits économiques et touristiques.

Comment nous rejoindre ?

Candidatures (C.V. + lettre de motivation) à adresser à :
Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault :

- par courrier : Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault – PARC D'ACTIVITÉS D'ALCO – 254 RUE MICHEL TEULE – 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 ;
- par courriel : direction@cdg34.fr .